

**Certificat d'approbation C.E.E. de modèle
n° F-05-H-0850 du 24 mai 2005**

Accréditation
n° 5-0012

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par décision du 22 août 2001**

DDC/22/F050028-D1

**Manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles BOURDON
modèles de diamètre 80, 100 et 150 mm**

Le présent certificat est prononcé en application de la directive 71/316/CEE du 26 juillet 1971 modifiée, relative aux dispositions communes aux instruments de mesure et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 86/217/CEE du 26 mai 1986 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié, par le décret n° 84-1107 du 6 décembre 1984 portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesure et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 88-78 du 19 janvier 1988 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles.

FABRICANT :

BOURDON HAENNI SAS 125, rue de la Marre – B.P. 214 – 41103 VENDÔME CEDEX

DEMANDEUR :

BOURDON HAENNI SAS 125, rue de la Marre – B.P. 214 – 41103 VENDÔME CEDEX

OBJET :

Le présent certificat :

- transfère à la société BOURDON HAENNI SAS le bénéfice du certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 00.00.822.001.0 du 10 mars 2000 anciennement accordé à la société BOURDON SA à Vendôme.
- complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 00.00.822.001.0 du 10 mars 2000 relatif au dispositif mesureur pour manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles BOURDON modèles de diamètre 80, 100 et 150 mm.

CARACTERISTIQUES :

Les manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles BOURDON modèles de diamètre 80, 100 et 150 mm faisant l'objet du présent certificat diffèrent des types approuvés objet du certificat précité par :

- leur boîtier initialement en tôle d'acier DC04 laminé à froid et peint époxy gris remplacé par un boîtier en acier inoxydable 1.4301 (AISI 304).
- leur lunette initialement en acier chromé remplacé par une lunette en acier inoxydable 1.4301 (AISI 304).

Les autres caractéristiques restent inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/72/F050028-D1, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 10 mars 2010.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification